

**DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
DE LA WILAYA DE TIZI OUZOU
NIF : 001315019036056**

**AVIS D'ATTRIBUTION
PROVISOIRE DE MARCHE**

Conformément aux dispositions de l'article 46 de la loi N°23-12 du 18 Moharrem 1445 correspondant au 05 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et conformément à l'article 65 alinéa 2 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la Direction des Equipements Public de la wilaya de TIZI-OUZOU informe les soumissionnaires ayant participé a l' **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°41/DEP/2026 DU 14/06/2026**

PROJET : LA REALISATION D'UNE CANTINE SCOLAIRE A L'ECOLE TAMDJOUT COMMUNE D'AIN EL HAMMAM

Qu'à l'issue de l'évaluation des offres techniques et financières, l'attribution provisoire des lots cités ci-dessus s'est effectuée comme suit :

ENTREPRISE	Note Technique /40pts	Montant De l'offre DA/TTC	Montant corrigé DA/TTC	Délai	N.I.F
EURL BUILDER PRO ETB TCE	26,00	33 538 870,75	33 114 873,75	cinq (05) mois	002335073010552

A cet effet, et conformément à l'article 56 de la loi N°23-12 du 18 Moharrem 1445 correspondant au 05 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et conformément à l'article 82 alinéa 04 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public les soumissionnaires désirant s'informer des résultats de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont invité de se rapprocher de nos services dans un délai de 03 jours à partir de sa première publication.

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours dans les 10 jours qui suivent la date de parution du présent Avis dans les quotidiens nationaux et le BOMOP, le portail électronique des marchés publics, la presse écrite ou la presse électronique, auprès de l'autorité compétente.

LE DIRECTEUR